

**Rassemblement ce mercredi 3 décembre avec le SNUDI FO devant la DSDEN 69 pour refuser la fusion des ZBF et de Brigades départementales !**



Malgré la pluie et le froid, des enseignants se sont rassemblés devant la DSDEN 69 ce mercredi 2 décembre pour dire non à la fusion des ZBF et des Brigades !

Une délégation a été reçue par la secrétaire générale de l'inspecteur d'académie du Rhône. L'occasion de rappeler les revendications : maintien des ZBF, maintien des 18 demi-journées de formation REP+ pour les titulaires !

Près de 300 signatures de la pétition initiées par le SNUDI FO 69 a été remis à la secrétaire générale. Cette dernière n'a pas souhaité ouvrir la discussion, arguant de la tenue d'un groupe de travail jeudi 4 décembre !

Ce groupe de travail a été convoqué suite à l'avis déposé par la FNEC FP FO 69 lors de la F3SCTD qui demandait le maintien de la brigade REP +.

Les représentants du SNUDI FO ont indiqué qu'ils refusaient de choisir la longueur de la corde avec laquelle seraient pendus nos collègues ZBF. Pas question d'accompagné l'administration dans la mise en place de décisions iniques !

**Avis présenté par la FNEC FP FO le mardi 18 novembre 2025 :**

L'Inspecteur d'Académie a annoncé la fusion des Brigades départementales et des Brigades REP+ pour la rentrée 2025, mettant en danger le maintien des formations et concertations REP+ auxquelles les enseignants affectés en zone prioritaire renforcée ont droit, d'après le décret n° 2014-942 paru au Journal Officiel du 20 août 2014.

Les membres de la F3SCT D rappellent que cette fusion déjà initiée en 2020 n'a fait que dégrader les conditions de travail des personnels remplaçants d'une part, et des enseignants en éducation prioritaire renforcés d'autre part puisque ces derniers se sont vus supprimer leur droit aux 18 demi-journées de formation et de concertation.

*Par ailleurs, la dissolution des Brigades REP+ dans la Brigade départementale entraînerait un changement substantiel des conditions de travail des ZBF et une baisse importante de leur rémunération.*

Les membres de la F3SCT D demandent que le poste de Brigade REP+ soit maintenu et ne fusionne pas avec les Brigades départementales afin de garantir le maintien des 18 demi-journées de formation et concertation de chaque enseignant affecté en REP+.

VOTE POUR : 3 VOIX (2 FO et 1 CGT) – ABSENTE : 7 (5 SNUIPP FSU – 1 UNSA et 1 CFDT)